

POUR les patrons! dans le MACRON tout est bon !

Ce mercredi 16 mars 2016, s'est tenue la dernière réunion de négociation concernant la reconnaissance des CQP. Ont été abordées, la Pénibilité, l'Épargne salariale et l'Épargne retraite tant voulues par le MEDEF et bien entendu, contenues et renforcées dans la loi Macron.

Autant dire que cette réunion n'a rien apporté pour les salariés hormis son lot de trahison par les habituels signataires MEDEF+MEDEFD+CGC

Épargne salariale (donne ton argent et je te dirai de combien je t'augmente)

Comme le sujet intéresse la Chambre Patronale de la Plasturgie, nous avons eu droit au maxi show du télé achat de l'épargne salariale avec : un prestataire en VRP, des diaporamas à n'en plus finir vantant tous les avantages de l'épargne salariale et les combines pour ne pas être fiscalisé et être exonérés de cotisation avec pour finir des bulletins d'adhésion factices...

Bref, une grande démonstration digne d'un vendeur d'encyclopédie ou de célèbres boîtes en plastique.

Alors que d'autres organisations syndicales affirment que l'épargne salariale va permettre aux salariés des petites entreprises de partager la galette, Force Ouvrière a confirmé sa position sur la future négociation d'un Plan d'Épargne salarial et retraite :

« Force Ouvrière est défavorable à tout dispositif d'Épargne qui se substituerait aux revalorisations des salaires et qui tenterait, par le placement d'argent ou de droits acquis (CP,RTT,...) de remplacer la solidarité que constitue la retraite par répartition au profit de la retraite par capitalisation.

De plus, il est temps aujourd'hui d'arrêter l'hémorragie que constituent les exonérations de cotisations si l'on veut sauvegarder notre sécurité sociale solidaire, saine et pérenne.

Si l'on évoque l'injustice entre les grandes et les petites entreprises concernant l'Épargne salariale, il faut surtout parler de cette injustice qui consiste à ce que l'entreprise bénéficie de plus en plus d'exonérations de cotisations alors que dans le même temps, les salaires s'alignent sur le SMIC et que la fiscalité est augmentée avec, par exemple, l'intégration de la part patronale de la complémentaire santé ».

Le décor est planté. La suite s'annonce mouvementée et risque de s'étendre jusqu'à la future NAO de branche mais ça ne serait que pur hasard !



Pénibilité

L'opportunité qui se présentait à la branche de revoir la Pénibilité est presque enterrée par une Fédération de la Plasturgie qui n'a eu de cesse que de se réfugier derrière le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité.

Nous avons affirmé que ce compte n'a pour seul but, que de nous faire avaler les deux années de travail supplémentaires pour prétendre pouvoir prendre sa retraite.

Force Ouvrière a insisté pour ne pas fermer une porte ouverte à la prise de conscience par la branche des conditions de travail dans les entreprises de la Plasturgie. La Pénibilité ne peut se résumer à quelques critères choisis par le législateur alors que les risques Psychosociaux existent et que le Burn-out tente d'être reconnu. Sans oublier les risques liés aux produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques comme nous l'avait évoqué la Direction Générale du travail en 2010, au moment de la négociation du précédent accord Pénibilité en s'appuyant sur la cartographie des procédés.

Face à autant d'insistance, la Fédération de la Plasturgie et des Composites a accepté de rediscuter du sujet en prévision d'un projet de diagnostic dans la branche et d'une capitalisation de bonnes pratiques dans les entreprises majeures afin de les démultiplier dans les plus petites.

La Prévention est primordiale voire vitale mais nous n'occulterons pas pour autant le volet de la réparation sans préjuger de sa forme.

CQP

Concernant l'ultime négociation relative à la reconnaissance des nouveaux CQP, nous avons espoir que la Chambre Patronale accepte enfin de reconnaître ces « certificats maison » par le biais de la cotation des critères « connaissance à maîtriser », « technicité » et au minimum un troisième critère prépondérant choisi dans la grille de classification.

Nous avons déjà eu une proposition conforme pour les deux premiers critères, mais le troisième choisi unilatéralement par la Chambre Patronale était le « traitement de l'information », **ce qui ne convenait à aucune Organisation Syndicale de Salariés lors de la CMP du 17 février 2016.**

Au final, l'accord du 16 mars 2016 sur le positionnement de CQP Plasturgie ne positionnera les **8 nouveaux CQP*** que sur un niveau de l'éducation Nationale pour le seul critère « connaissance à maîtriser ». C'est encore pire que les propositions précédentes et pourtant la CFDT, la CFTC et la CGC vont signer cette reconnaissance au rabais pour des certificats qui, par manque de valorisation, n'engendreront aucune évolution salariale.

Nous n'étions déjà pas favorables à ce « substitut » de diplômes de l'Education Nationale mais nous ne souhaitons pas pénaliser les salariés ayant un espoir d'obtenir une « reconnaissance » certifiante. Mais nous déplorons, une fois de plus, que l'intérêt de la formation professionnelle semble plus s'orienter vers l'utilisation politique et patronale des dispositifs et des moyens grâce aux professionnels de la formation que vers un réel intérêt pour une évolution des compétences et d'évolutions salariales.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : contact@fedechimie-cgtfo.com - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>

Pour Force Ouvrière, c'est un échec de plus dans une branche professionnelle qui oublie que dans les entreprises qui la constitue, il y a aussi des salariés.

La prochaine réunion de négociation aura lieu le jeudi 12 mai 2016.

***Nouveaux CQP** : Gestionnaire RH en PME plasturgie, Technicien Bureau d'études, Technicien méthodes et industrialisation, Technico-commercial, Technicien HSE, Technicien Qualité, Technicien maintenance et entretien des outillages, Technicien maintenance et entretien des installations.

Retrait du projet de Loi Travail !

Tous en grève le 31 mars 2016 !

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>